

## AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mairie de Saint-Victor-de-Cessieu

Responsable du marché : M. le Maire Jean-Charles Gallet

Objet du marché : Mission de marché de service d'étude de maîtrise d'œuvre (mission de Base) introduite par une mission Diagnostic (DIA, LOI MOP) : **aménagement du secteur de la place de Vaux.**

Mode de passation : procédure adaptée s'inspirant de la procédure formalisée de l'appel d'offres restreint (articles 26,28,40 et 74 du CMP).

Caractéristiques : Cette étude passera par une phase diagnostic en tranche ferme et une phase de maîtrise d'œuvre en tranche conditionnelle.

Compétences : La mission s'appuiera sur les domaines de compétences suivants :

- paysage, aménagement d'espace public
- vision urbaine
- VRD
- économie du projet et travaux

Critères de jugement des candidatures : Capacités professionnelles : 40 % - Capacités techniques: 40 % - Capacités financières : 20 %

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Suivant l'article 45 du code des marchés publics et le cahier des charges valant règlement de la consultation.

Date d'envoi à la publication : **le 02/10/2015**

Date limite de remise des dossiers de candidatures : **26/10/ 2015 à 12h00** en mairie.

Date limite de remise des offres pour les candidatures présélectionnées : **01/12/2015 à 12h00** en mairie.

Auditions des candidatures présélectionnées : **02/12/ 2015 après-midi** (sous réserve de modification).

Adresse à laquelle les candidatures doivent être envoyées :

Mairie de Saint-Victor-de-Cessieu, 62 place de l'église, 38 110 Saint-Victor-de-Cessieu  
[mairie@saintvictordecessieu.fr](mailto:mairie@saintvictordecessieu.fr)

Renseignements d'ordre technique :

- Mme Géraldine Dupin, DGS, 04 74 33 40 80
- Mme Julie Alvarez, chargée de mission paysage et M. Rémy Guyard, responsable du pôle architecture CAUE de l'Isère - 22 rue Hébert - 38000 GRENOBLE - 04 76 00 02 21

Conditions d'obtention du cahier des charges valant règlement de consultation : à télécharger sur le site des Affiches [www.marchespublicsaffiches.com](http://www.marchespublicsaffiches.com).

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble.